



MODALITES D'ACCES AU CNSD

Rue des Archives à **FONTAINEBLEAU**

**ATTENTION : L'ACCES EN VEHICULE EST AUTORISE ET EST TRES
REGLEMENTE** En car ou en voiture particulière.

RESPECTEZ LES LIEUX DE PARKINGS

Et les itinéraires (voir plans)

L'HEURE DE DEBUT D'ACCES EST FIXEE A 13H30

**LE DEPART DEVRA S'EFFECTUER AU PLUS TARD 45' APRES LA FIN DE LA
COMPETITION**

**UN RESPONSABLE DU COMITE SERA PRESENT A L'ENTREE PENDANT CETTE
PLAGE HORAIRE**

**Une liste des athlètes et officiels sera établie à partir des engagements des clubs
en ligne. Pour faciliter le contrôle, les clubs doivent fournir au Comité la liste des
parents et accompagnateurs du club !**

DEUX SITUATIONS pour votre accès SONT POSSIBLES : (en véhicule ou à pied)

**1. VOUS PRESENTEZ UN BADGE REMPLI (à télécharger sur le site du
comité)**

Y préciser le club, le numéro de véhicule, la liste du conducteur et des passagers du véhicule. Toutes les personnes devront être en mesure de présenter une pièce d'identité en cours de validité (C Identité, P Conduire, Passeport). Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable et autorisé.

Après vérification sur la liste et enregistrement du complément éventuel, l'accès vous sera autorisé après un contrôle simplifié.

2. VOUS VOULEZ PENETRER AVANT L'HEURE PREVUE POUR L'ACCES

Vous devrez avoir informé préalablement l'accueil du site et vous présenter le jour de la compétition pour demander un badge en échange d'une pièce d'identité.

CHEMINEMENT VERS LA HALLE Caporal Alain MIMOUN (voir plans)

A pied : suivre le chemin blanc après le portillon piétons jusqu'au fond (450m environ)

En véhicule : Prendre la route en face de l'entrée des véhicules et (à 200m) stationner au bout de la ligne droite (voir plan - 400 m de la halle) : LES CARS devront stationner AU FOND DU PARKING.

Le stationnement des véhicules près de la halle est interdit.

CONSIGNES PARTICULIERES

ATTENTION, le site est encore en chantier : Préciser aux athlètes et accompagnateurs, l'interdiction de circuler dans le site pour quelque raison que ce soit sans autorisation (n'utiliser que les cheminements).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le comité ne met pas en place de buvette, mais un point de restauration existe à 50 m avec des tarifs intéressants: voir fiche restauration).

L'accès à la halle doit se faire avec des **CHAUSSURES PROPRES et les CHAUSSURES A POINTES ne sont pas autorisées dans les vestiaires et dans les circulations en dehors de la piste.**

PLANS ACCES

